



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°15

Réunion du : mardi 04 octobre 2022

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

500706 – ISSY F.C.

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la décision de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (C.R.T.I.S.) du 04/10/2022 concernant le stade Halle Christiane Guillaume,

Considérant que la C.R.T.I.S. a interdit l'utilisation de cette installation,

Par ce motif,

Déprogramme toutes les rencontres officielles prévues sur le stade de la Halle Christiane Guillaume et demande au club d'ISSY F.C. de proposer un autre terrain pour les matches à domicile des équipes concernées.

<p align="center">COUPE DE FRANCE 2022/2023 5^{ème} Tour</p>
--

25274990 : ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / DRANCY JA 1 du 09/10/2022

Demande d'avancement et de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 08 octobre 2022 à 18h00, au stade de la Rose des Vents 2 à AULNAY SOUS BOIS.

Accord des deux clubs.

Accord de la Commission.

25274980 : DOURDAN S. 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire 15h30, avec accord des 2 clubs.

La Commission ne peut valider l'horaire de 15h30 car le terrain ne dispose pas d'un éclairage classé.

25274992 : MANTOIS 78 FC 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 du 09/10/2022

Demande d'avancement et de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le samedi 08 octobre 2022 à 18h00, au stade Aimé BERGEAL à Mantes la Ville.

Accord des deux clubs.**Accord de la Commission.****25274986 : LUSITANOS ST MAUR US 1 / AUBERVILLIERS C. 1 du 09/10/2022**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'AUBERVILLIERS C.**25274983 : TREMPLIN FOOT 1 / PARIS 15 AC 1 du 09/10/2022**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PARIS 15 AC.**25274998 : VITRY CA 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 09/10/2022**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CLAYE SOUILLY S.**25274997 : MEAUX ACADEMY CS 1 / LES ULIS CO 1 du 09/10/2022**

Demande de changement d'horaire et de date.

Cette rencontre aura lieu le samedi 08 octobre 2022 à 18h00, sur le stade A. Corazza à MEAUX.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit des ULIS.**25274982 : STE GENEVIEVE FC 1 / MUREAUX OFC 1 du 09/10/2022**

Demande de changement d'horaire et de date.

Cette rencontre aura lieu le samedi 08 octobre 2022 à 18h00, sur le Parc des Sports Léo LAGRANGE 1 à STE GENEVIEVE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit des MUREAUX OFC.**6^{ème} tour :**Le 6^{ème} tour aura lieu le week-end des 15 et 16 octobre 2022.Les clubs de N3, qualifiés pour le 6^{ème} tour, auront leur match de championnat reporté à une date ultérieure.**SENIORS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****2^{ème} Tour****25270660 : STE GENEVIEVE FC 2 / PLESSIS ROBINSON FC 1 du 09/10/2022**

Demande de changement d'horaire et de date.

Cette rencontre aura lieu le samedi 08 octobre 2022 à 18h00, sur le Parc des Sports Léo Lagrange à STE GENEVIEVE DES BOIS

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PLESSIS ROBINSON FC.**25270665 : COURBEVOIE SP. 1 / HOUILLES AC 1 du 09/10/2022**

Demande de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu 15h00, sur le stade Bernard ISAMBERT à COURBEVOIE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de HOUILLES AC.**25270662 : SAINT BRICE FC 1 / LA COURNEUVE AS 1 du 09/10/2022**

Demande de changement d'horaire et de date.

Cette rencontre aura lieu le samedi 08 octobre 2022 à 18h00, sur le stade Léon GRAFFIN à ST BRICE SOUS FORET.

Accord des 2 clubs.**Accord de la Commission.****25270669 : GARENNE COLOMBES AF 1 / MONTFERMEIL FC 1 du 09/10/2022**

Demande de changement d'horaire et de date.

Cette rencontre aura lieu le samedi 08 octobre 2022 à 19h00, sur le stade Marcel PAYEN à NANTERRE.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

SENIORS – CHAMPIONNAT

500416 – CHATOU A.S. (R1/A)

La Commission prend connaissance de la décision de la C.F.T.I.S. en date du 29/09/2022, communiquée le 03/10/2022.

Par conséquent, elle demande au club de CHATOU A.S. de trouver un terrain de repli classé en niveau T3 minimum pour ses prochaines rencontres de championnat à domicile.

Elle invite également le club à se rapprocher de la C.R.T.I.S. pour le classement en niveau T3 de cette installation (voir PV CRTIS du 07/09/2022 concernant la demande formulée à la Mairie par la C.R.T.I.S.).

24555454 : MONTREUIL FC 1 / CESSON VERT ST DENIS 1 du 02/10/2022 (R2/A)

Inversion.

Les rencontres deviennent :

Aller - 24566294 : CESSON VERT ST DENIS 1 / MONTREUIL FC 1 le 02/10/2022

Retour - 24555520 MONTREUIL FC 1 / CESSON VERT ST DENIS 1 le 05/02/2023

24556120 : COURBEVOIE SPORTS 1 / COURCOURONNES FC 1 du 23/10/2022 (R3/B)

Courriel de COURBEVOIE et de la mairie indiquant des travaux sur le terrain BLOT du 03/10 au 06/11/2022.

La Commission,

demande au club de lui indiquer un autre terrain pour jouer ce match, **au plus tard vendredi 21 octobre 2022 à 12h**

Elle indique également la possibilité d'inversion du match avec l'accord de de votre adversaire.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

24555448 : PALAISEAU US 1 / OZOIR FC 77 1 du 18/09/2022 reporté au 09/10/2022 (R2/A)

Courriel de l'US PALAISEAU et attestation de la Mairie de CHAMPCUEIL informant du prêt d'un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 09 octobre 2022 à 15h00, sur le stade municipal de CHAMPCUEIL.

Accord de la Commission.

24555458 : PALAISEAU US 1 / MELUN FC 1 du 23/10/2022 (R2/A)

Courriel de l'US PALAISEAU et attestation de la Mairie de CHAMPCUEIL informant du prêt d'un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 23 octobre 2022 à 15h00, sur le stade municipal de CHAMPCUEIL.

Accord de la Commission.

500684 - PALAISEAU US (R2/A)

RAPPEL

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 06/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) MATCHES FERMES à l'équipe Seniors 1 de PALAISEAU US, à compter du 09 MAI 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 30 km de distance de la ville de PALAISEAU, étant précisé que 2 matches de suspension de terrain ont été purgés en 2021/2022.**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante :

24555477 : PALAISEAU US 1 / LINAS MONTLHERY ESA 2 du 27/11/2022

La Commission précise que si le club de PALAISEAU U.S. est tiré club recevant lors de matches de Coupe Paris IDF, cette ou ces rencontre.s sera.ont à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

U20 – CHAMPIONNAT

546466 – PETITS ANGES PARIS (R3/A)

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe suite à 3 forfaits.

516843 – CHEVILLY LARUE (R3)**RAPPEL**

La Commission rappelle la décision de la décision de la C.R.D. du 04/05/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matches fermes à l'équipe U20 de CHEVILLY LARUE à compter du 06/06/2022.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les deux premières rencontres à domicile (le calendrier des matches sera diffusé début septembre).

La Commission précise que si le club de CHEVILLY LARUE est tiré club recevant lors de matches de coupe Paris IDF, cette ou ces rencontre(s) sera(ont) à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain. Les rencontres concernées sont :

- 24977464 : CHEVILLY LARUE ELAN 20 / KREMLIN BICETRE CSA 20 du 13/11/2022
- 24977480 : CHEVILLY LARUE ELAN 20 / VIGNEUX FCO 20 du 11/12/2022

541004 – HOUILLES S.O. (R3)**RAPPEL**

La Commission rappelle la décision de la décision de la C.R.D. du 06/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe U20 de HOUILLES S.O. à compter du 09/05/2022.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la première rencontre à domicile (le calendrier des matches sera diffusé début septembre).

La Commission précise que si le club de HOUILLES S.O. est tiré club recevant lors de matches de coupe Paris IDF, cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

La rencontre concernée est :

- 24977186 : HOUILLES S.O 20 / FRANCONVILLE FC 20 du 16/10/2022

512073 – A.S. CHAMPS SUR MARNE FOOTBALL (R3 Poule B)

Courriel de l'A.S. CHAMPS SUR MARNE FOOTBALL.

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe.

528217 – A.S. ARARAT ISSY (R3 Poule F)

Courriel de l'ARARAT ISSY.

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe.

25069681 – ISSY FC 20 / COURBEVOIE SPORTS FC 20 du 01/10/22 (R3/D)

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel et de la FMI,

Considérant que la rencontre a été interrompue à la 80ème de jeu sur le score de 9 à 0, en raison d'un nombre de joueurs d'ISSY FC insuffisant pour poursuivre la rencontre (moins de 8 joueurs),

Par ce motif,

donne match perdu par pénalité à l'équipe de ISSY FC.

COUBEVOIE SPORTS: 3pts – 9 buts

ISSY FC: -1pt – 0 but

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**1/32^{èmes} de finale****25270925 – COLOMBIENNE FOOT ES 20 / VERNEUIL S/SEINE US 20 du 09/10/2022**

Accord des deux clubs pour décaler le coup d'envoi sur Charles Peguy N°3.

Cette installation n'étant pas classée, la Commission émet un avis défavorable à ce changement de terrain. En cas d'indisponibilité de terrain, la rencontre sera inversée.

Par ailleurs, la Commission invite le club de COLOMBIENNE FOOT ES à prendre contact avec la C.R.T.I.S. pour le classement de cette installation.

25270921 – PORTUGAL NOUVEAU 20 / ARGENTEUIL RC 20 du 09/10/2022

Demande d'ARGENTEUIL RC pour reporter le match au 23/10/2022 en raison de l'organisation de son match de Coupe de France.

La Commission ne peut accepter ce report ; la date du 23/10/2022 étant prévue pour le prochain tour.

COUPE GAMBARDELLA

2^{ème} tour

25270573 : COURBEVOIE SPORTS 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 09/10/2022

Courriel de COURBEVOIE et de la mairie indiquant des travaux sur le terrain BLOT du 03/10 au 06/11/2022. La Commission demande à COURBEVOIE SPORTS de communiquer à la Ligue, au plus tard pour le vendredi 07/10/2022 16h, un terrain pour jouer ce match.

A défaut la rencontre sera inversée.

Demande d'ARGENTEUIL RC pour avancer cette rencontre au **samedi 08 octobre 2022 (horaire à préciser)**, en raison de l'organisation de son match de Coupe de France.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de COURBEVOIE.

25270607 : CACHAN ASC CO 1 / FLEURY 91 FC 1 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 13h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de FLEURY 91 FC.

25270543 : SAINT CLOUD FC 1 / RAMBOUILLET FC 1 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire et de date.

Cette rencontre aura lieu le samedi 08 octobre 2022 à 16h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de RAMBOUILLET FC.

25270546 : VITRY 94.2 CA 1 / SARCELLES AAS 1 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 13h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SARCELLES AAS.

25270551 : STE GENEVIEVE FC 1 / CHATOU AS 1 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 13h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CHATOU AS.

25270553 : JOINVILLE RC 1 / NEUILLY SUR MARNE SFC 1 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NEUILLY SUR MARNE SFC.

25270617 : PAYS DE FONTAINBLEAU 1 / RIS ORANGIS US 1 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 13h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de RIS ORANGIS US.

25270584 : STAINS F. ES 1 / THILLAY VAUD'HERLAND 1 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de THILLAY VAUD'HERLAND.

25270590 : CHEMINOTS OUEST AS 1 / HAY LES ROSES CA 1 du 09/10/2022.

Demande de changement d'horaire et de terrain

Cette rencontre aura lieu à 17h00, sur le stade PAYEN à NANTERRE.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

25270550 : VOLTAIRE CHATENAY MALABRY 1 / DAMMARIE CITY 1 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 13h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de DAMMARIE CITY.

551444 – ARGENTEUIL FC

Courriel d'ARGENTEUIL FC.

La Commission intègre ce club au 2^{ème} tour de la Coupe Gambardella.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U18

1^{er} tour

25271926 : ARGENTEUIL FC 1 / TORCY PVM US 2 du 09/10/2022

ARGENTEUIL FC jouant en Coupe Gambardella le 09/10/2022, la Commission annule la rencontre en objet. TORCY PVM US 2 est donc exempt du 1^{er} tour.

25271933 : CRETEIL LUSITANOS US 2 / ETAMPES FC 1 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'ETAMPES FC.

25271928 : RACING CF 92 2 / FC 93 BOBIGNY BG 2 du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du FC 93 BOBIGNY BG.

U18 - CHAMPIONNAT

SARCELLES AAS – 500695 – R1

La Commission fixe tous les matchs à domicile à 16h00.

24557433 : GARENNE COLOMBES AF 1 / CELLOIS CS 1 du 02/10/2022 (R3/B)

La Commission,

après lecture de la F.M.I., du rapport l'arbitre officiel et du courriel de CELLOIS CS,

considérant que l'arbitre a refusé de faire débiter le match au motif que l'équipe de CELLOIS CS était accompagnée d'un seul dirigeant majeur au lieu de 2,

considérant que le Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F. ne prévoit pas le non déroulement d'une rencontre pour ce motif,

par ces motifs,

donne ce match à jouer à une date ultérieure.

Transmis le dossier à la C.R.A.

508884 – NEUILLY S/MARNE SFC – U18 R3/D

RAPPEL

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 09/03/2022 ayant infligé une suspension de terrain de QUATRE (4) MATCHES FERMES à l'équipe U18 1 de NEUILLY SUR MARNE SFC, à compter du 28 MARS 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20 km de distance de la ville de NEUILLY SUR MARNE, étant précisé que 3 matches de suspension de terrain ont été purgés depuis la date de prise d'effet de la sanction.**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante :

24557703 : NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / GENNEVILLIERS CSM 1 du 16/10/2022

564 045 - ANTONY FOOT EVOLUTION – U18 R3/A

RAPPEL

La Commission rappelle la décision de la Commission Supérieure d'Appel de la F.F.F. du 02/06/2022 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHES FERMES à l'équipe U18 1 d'ANTONY FOOT

EVOLUTION, le club devra fournir **un terrain de repli en dehors de la ville d'ANTONY, étant précisé qu'un match de suspension de terrain a été purgé depuis la date de prise d'effet de la sanction.**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante :

24557310 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / VIRY CHATILLON ES 1 du 16/10/2022

U17 - CHAMPIONNAT

24603927 : JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 02/10/2022 (R1)

Réception de l'attestation de fermeture du terrain.

Ce match est reporté au 09/10/2022 sous réserve de l'accord des 2 clubs.

Courriel de NEUILLY SUR MARNE SFC – 508884 (R2/B)

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe.

24963230 : EPINAY ACADEMIE / VILLETANEUSE CS le 16/10/2022 (R2/C)

RAPPEL

Courrier de la Mairie d'EPINAY SUR SEINE indiquant l'indisponibilité des installations à cette date, en raison de l'organisation d'un semi-marathon.

La Commission,

demande au club de lui indiquer un autre terrain pour jouer ce match, **au plus tard vendredi 14 octobre 2022 à 12h.**

Elle indique également la possibilité d'inversion du match avec l'accord de de votre adversaire.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

24963224 : ASNIERES FC / ISSY LES MOULINEAUX FC du 02/10/2022 (R2/C)

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le 2^{ème} forfait non avisé d'ISSY LES MOULINEAUX FC.

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

1/32èmes de Finale :

25271482 : SAINT MAUR VGA 1 / VILLEMOMBLE SP. du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu à 12h30, sur le stade des Corneilles à ST MAUR DES FOSSES.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VILLEMOMBLE SP..

25271537 : LES MUREAUX OFC 1 / BOULOGNE BILLANCOURT AC du 09/10/2022

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 12h00.

Accord De la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BOULOGNE BILLANCOURT.

U16 - CHAMPIONNAT

24572887 : SAINT MAUR VGA / BRUNOY FC du 02/10/2022 (R3/D)

Courriel de l'arbitre officiel confirmant l'erreur de saisie sur le résultat, enregistre le score comme suit :

SAINT MAUR VGA : 0 but.

BRUNOY FC : 2 buts.

24572232 : EPINAY ACADEMIE / ISSY LES MOULINEAUX FC le 16/10/2022 (R2/B)

RAPPEL

Courrier de la Mairie d'EPINAY SUR SEINE indiquant l'indisponibilité des installations à cette date, en raison de l'organisation d'un semi-marathon.

La Commission,

demande au club de lui indiquer un autre terrain pour jouer ce match, **au plus tard vendredi 14 octobre 2022 à 12h.**

Elle indique également la possibilité d'inversion du match avec l'accord de de votre adversaire.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.

527 078 - AUBERVILLIERS C. (R3/B)

RAPPEL

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 20/04/2022 ayant infligé une suspension de terrain de QUATRE (4) MATCHES FERMES à l'équipe U16 1 d'AUBERVILLIERS C., à compter du 23 MAI 2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20 km de distance de la ville d'AUBERVILLIERS, étant précisé que 2 matches de suspension de terrain ont été purgés depuis la date de prise d'effet de la sanction.**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres suivantes :

24572629 : AUBERVILLIERS C. 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 16/10/2022

24572639 : AUBERVILLIERS C. 1 / ROISSY EN BRIE US 1 du 13/11/2022

La Commission précise que si le club d'AUBERVILLIERS est tiré club recevant lors d'un match de Coupe de Paris IDF), cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

590 534 – ARGENTEUIL R.C. (R1)

RAPPEL

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 22/06/2022 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHES FERMES à l'équipe U16 1 d'ARGENTEUIL R.C., à compter du 01/07/2022 ; **le terrain de repli devant être neutre et situé à 20 km de distance de la ville d'ARGENTEUIL, étant précisé qu'un match de suspension de terrain a été purgé depuis la date de prise d'effet de la sanction.**

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres suivantes :

24572099 : ARGENTEUIL RC 1 / SARCELLES AAS 1 du 16/10/2022

24572109 : ARGENTEUIL RC 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 13/11/2022

La Commission précise que si le club d'ARGENTEUIL RC est tiré club recevant lors d'un match de Coupe de Paris IDF), cette rencontre sera à prendre en compte dans la purge de la suspension du terrain.

U15 REGIONAL – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Rappel calendrier :

Tour n°1 - Cadrage : le samedi 26 novembre 2022

1/8èmes : le samedi 28 janvier 2023

1/4 : le samedi 18 mars 2023

1/2 : le samedi 22 avril 2023

Finale : le samedi 10 juin 2023

U15 Régional - championnat

24564808 CRETEIL US / PARIS FC du 08/10/2022 – poule B

Demande de CRETEIL US pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du PARIS FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 07/10/2022 – 12h00.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Rappel du Calendrier des tours :

Tour n°1 - Cadrage : le samedi 22 octobre 2022

1/32èmes : le samedi 26 novembre 2022

1/16èmes : le samedi 10 décembre 2022

1/8èmes : le samedi 28 janvier 2023

1/4 : le samedi 18 mars 2023

1/2 : le samedi 22 avril 2023

Finale : le samedi 10 juin 2023

U14 - CHAMPIONNAT

24564982 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / RED STAR FC 1 du 01/10/2022 (R1/B)

Réception de l'attestation de fermeture du terrain.

Ce match est reporté au samedi 22/10/2022.

24565158 CHAMPS SUR MARNE AS 1 / RIS ORANGIS US 1 du 24/09/2022 (R2/B)

Match non joué pour cause de terrain impraticable constaté sur place.

Ce match est reporté au samedi 22/10/2022.

24565259 RACING CF 2 / VERSAILLES FC 78 2 du 08/10/2022 (R3/A)

Demande du RACING CF pour avancer le coup d'envoi du match à 12h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VERSAILLES FC 78 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 07/10/2022 – 12h00.

CHAMPIONNAT REGIONAL U14

Feuille de Match manquante

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité au club recevant (art. 44 du RSG de la LPIFF).

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 – Poule B – 24565336 – BUSSY ST GEORGES FC 1 / MONTFEREMIL FC 2 du 24/09/2022

La Commission demande à l'arbitre de la rencontre un rapport précisant le résultat du match.

CDM - CHAMPIONNAT

24571295 : RELAIS CREOLE / VILLEPARISIS USM du 02/10/2022 (R2/A)

Réception de l'attestation de fermeture du terrain.

Ce match est reporté à une date ultérieure.

24571959 : PAYS CRECOIS / PORTO LA PORTUGAISE du 02/10/2022 (R3/D)

Courriel de LA PORTUGAISE DE PORTO informant d'une erreur sur le score de la rencontre.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel confirmant l'erreur de saisie sur le résultat,

enregistre le score comme suit :

PAYS CRECOIS : 2 buts.

PORTO LA PORTUGAISE : 4 buts.

La Commission rappelle aux clubs qu'il convient de vérifier les informations saisies sur la FMI lors des signatures d'après match.

24571561 : AMICALE DU MBOA / PORTUGAIS DE GARCHES du 02/10/2022 (R3/A)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match et des courriels des 2 clubs,

considérant que les formalités d'avant match n'ont pas été faites dans des conditions optimales ce qui a conduit au non-déroulement du match,

considérant que les versions des faits indiquées par les 2 clubs,
considérant que l'absence de l'arbitre officiel a été préjudiciable dans l'établissement des formalités d'avant match,
Par ces motifs,
Décide de reporter le match au 23/10/2022 avec 3 arbitres officiels.
L'arbitre central est à la charge du club recevant.
Les 2 arbitres assistants sont à la charge des 2 clubs.

ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.
--

1/32^{ème} de finale

25270814 : PETITS ANGES PARIS / FLEURY 91 FC du 09/10/2022

Courriel de la Mairie de Paris.

Cette rencontre aura lieu à 9h00.

Accord de la Commission.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

24604754 : VERT LE GRAND FC / FC COURCOURONNES du 02/10/2022 (R3/C)

La Commission,

après lecture de la F.M.I., du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de VERT LE GRAND FC,
demande au club de COURCOURONNES FC des explications sur le non déroulement de cette rencontre,
pour sa réunion du mardi 11 octobre 2022 à 12h.

A réception des informations communiquées, la Commission statuera.